

PROCEDURE DE VALIDATION DES LICENCES 2023/2024

➤ PAVE DU HAUT

- ✓ Licence Compétition, cocher dans la ligne Extension « **COMPET'LIB**»
- ✓ Cocher la case « Renouvellement » pour un adhérent déjà licencié la saison 2022/2023, ou la case « Création » pour un nouvel adhérent
- ✓ **ATTENTION** : toute création de licence doit être accompagnée de la photocopie d'un justificatif d'identité (carte d'identité), d'une photo et d'un certificat médical. Sans ces documents la licence ne pourra être validée et donc le joueur ne pourra pas évoluer en compétition.
Dans le cas d'un renouvellement de licence avec un changement matrimonial, joindre également un justificatif d'identité (carte d'identité).
- ✓ Nom du GSA : indiquer **CLUB VOLLEY DETENTE 53**
- ✓ Indiquer le N° du Groupement Sportif : **0530019**
- ✓ Renseigner toutes les informations concernant le joueur :
 - N° Licence (si licencié pendant la saison 2021/2022)
 - Sexe
 - Nom, Prénom
 - Taille
 - Date de Naissance
 - Nationalité
 - Adresse Postale
 - Téléphones
 - Email

➤ PAVE CERTIFICAT MEDICAL

- ✓ Certificat à faire s'il a plus de 3 ans ou si la licence est une création (tous les certificats médicaux antérieurs au 1^{er} juillet 2021 ne seront pas valables)
- ✓ Si certificat a moins de 3 ans, remplir le questionnaire de santé

➤ PAVE INFORMATIONS ASSURANCES

- ✓ Faire remplir la partie « Je soussigné..... »
- ✓ Cocher la case « je décide de souscrire au contrat collectif Accident Corporel et choisit l'option de base incluse dans la licence (valorisée à 0,58 € TTC) »
- ✓ Si le joueur veut souscrire à l'option A ou B, il doit cocher l'une ou l'autre et fournir le montant dû avec la demande de licence (les options A ou B ne sont pas incluses dans le montant de la licence).
- ✓ Cocher tout ce qui concerne le licencié et la diffusion d'informations
- ✓ Faire dater et signer le licencié

➤ JOINDRE LE BORDEREAU FACTURE CORRESPONDANT + LE REGLEMENT DES ENGAGEMENTS EQUIPES (46,00 € / équipe)